



REPERES



DG Éducation et culture
Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie



CENTRE VIRTUEL DE LA
CONNAISSANCE SUR L'EUROPE



Maison de l'Europe
Toulouse Midi-Pyrénées



PARTENARIAT ÉDUCATIF GRUNDTVIG 2009-2011

L'ÉCONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ

(La présente notice accompagne la présentation du même nom)

1.- DÉFINITIONS DE LA NOTION D'ÉCONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ :

L'économie sociale de marché, c'est concilier à la fois l'économie de marché, présentée comme un universel indiscutable et indépassable, et le souci de la justice sociale.

Ce modèle économique, appliqué à partir de 1948 par la République fédérale d'Allemagne, est le résultat de la synthèse de certaines analyses économiques des années 1930 et du volontarisme politique des pères fondateurs de la RFA. Ainsi, l'économie sociale de marché qui n'est pas une sorte de troisième voie entre capitalisme sans limites et communisme collectiviste, a pour objectif de combiner, sur la base d'une économie concurrentielle, l'initiative privée et le progrès social.

Dans ce modèle, l'État est le garant explicite de l'ordre économique et social, le premier reposant sur le libéralisme, ce qui nécessite un État doté d'une forte autorité dans le domaine réglementaire. Cette volonté de concilier des éléments apparemment contraires peut apparaître comme l'essence innovatrice majeure de l'économie sociale de marché.

L'économie sociale de marché ne constitue pas un système achevé, mais un concept évolutif qui demeure un facteur important de cohésion politique et sociale de l'Union européenne.

2.- L'ÉCONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ : UN CONCEPT ÉVOLUTIF

En 1949, Ludwig Erhard devient ministre de l'économie et forge le concept d'économie sociale de marché (Soziale Marktwirtschaft). L'économie sociale de marché devint, au début des années 1950, l'idée principale de la politique de la RFA. Il s'agit à l'origine d'une simple idée, d'un concept, qui fut



progressivement transposée dans l'économie allemande, en devenant même l'un des principaux éléments.

Dès le début, et progressivement avec plus de netteté, l'Union européenne se construit et évolue sous l'influence de l'économie sociale de marché, reprenant le vieux rêve de domination continentale face au monde anglo-saxon d'une part et au monde slave d'autre part.

La conception de l'économie de marché sociale lie le principe de la liberté des marchés et celui de la compensation sociale. Ainsi les avantages de l'économie de marché, comme ceux de la liberté économique et du progrès technique, sont mariés avec des objectifs sociaux comme le haut taux d'emploi. À l'opposé, de nombreux désavantages de l'économie ultra libérale anglo-saxonne sont gommés comme l'abus de liberté des marchés.

L'État y a une position forte, intervient dans les décisions économiques pour l'intérêt public et se pose en coorganisateur des politiques sociales et économiques. Les bases du système sont le principe de coordination et la concurrence ; la formation de monopole est empêchée. La base de la pensée de l'économie de marché sociale est la personnalité ; l'homme n'est pas ici seulement considéré comme un agent économique mais également comme un acteur social (chacun doit assumer sa responsabilité envers lui-même et autrui). L'État ne participe à l'assistance que si l'homme ne peut s'aider lui-même (principe de subsidiarité).

3.- L'ÉCONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ : UN SYSTÈME HYBRIDE

Au terme actuel de son évolution depuis plus d'un demi-siècle, on peut constater que l'économie sociale de marché européenne demeure toujours un système hybride, combinant un certain libéralisme économique et un certain modèle social dont on peut se demander s'ils sont complémentaires ou au contraire à la longue incompatibles. Mais il y a indiscutablement en ce moment, sous l'influence d'une crise économique et sociale persistante et de l'évolution concomitante des idées, une remise en question profonde de la composante sociale du système et le retour à une économie plus régulée.

L'économie sociale de marché n'est pas le premier degré de l'État providence ; elle n'a jamais été conçue comme une « troisième voie » entre socialisme et capitalisme ou comme une convergence des systèmes mais comme une économie de marché perfectionnée et efficace. Ce sont justement les institutions du marché, en situation de concurrence, protectrices de la liberté et instigatrices de bien être qui peuvent atteindre la plupart des

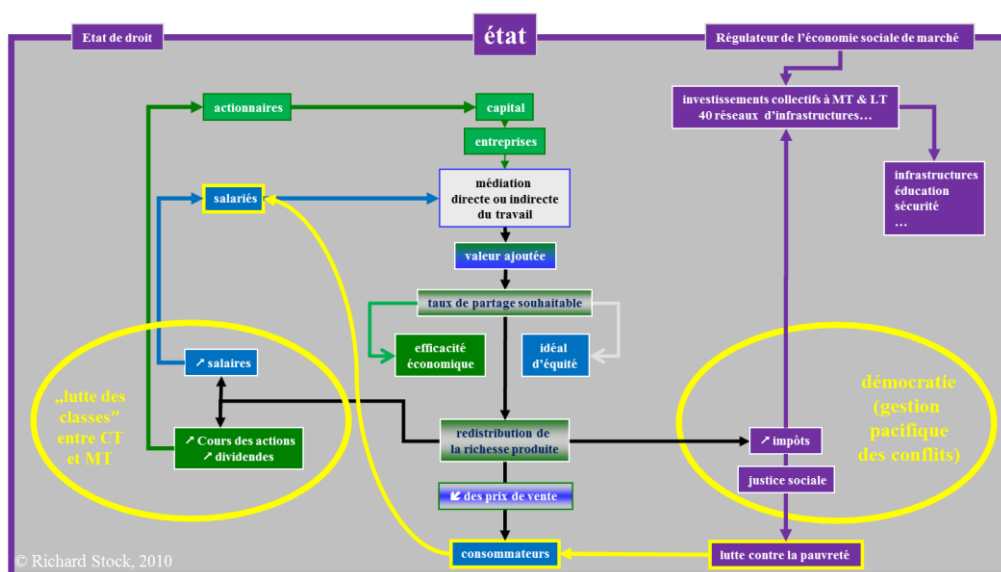
objectifs sociaux. Le progrès social passe par la constitution d'un capitalisme populaire reposant sur l'encouragement à la responsabilité individuelle par la constitution d'un patrimoine personnel obtenu par le travail. L. Erhard expliquait sans aucune ambiguïté sur ce point que : « les termes libre et social se recouvrent (...); plus l'économie est libre, plus elle est sociale, et plus le profit est grand pour l'économie nationale »

L'une des difficultés de la construction européenne est que l'on se réfère de façon valorisée au « modèle allemand » comme capitalisme nationalement organisé alors que cette unification européenne le remet précisément en question ne serait-ce que parce que le dialogue social européen est très loin des règles très formalisées et contraignantes de l'action concertée telle qu'elle est pratiquée en Allemagne.

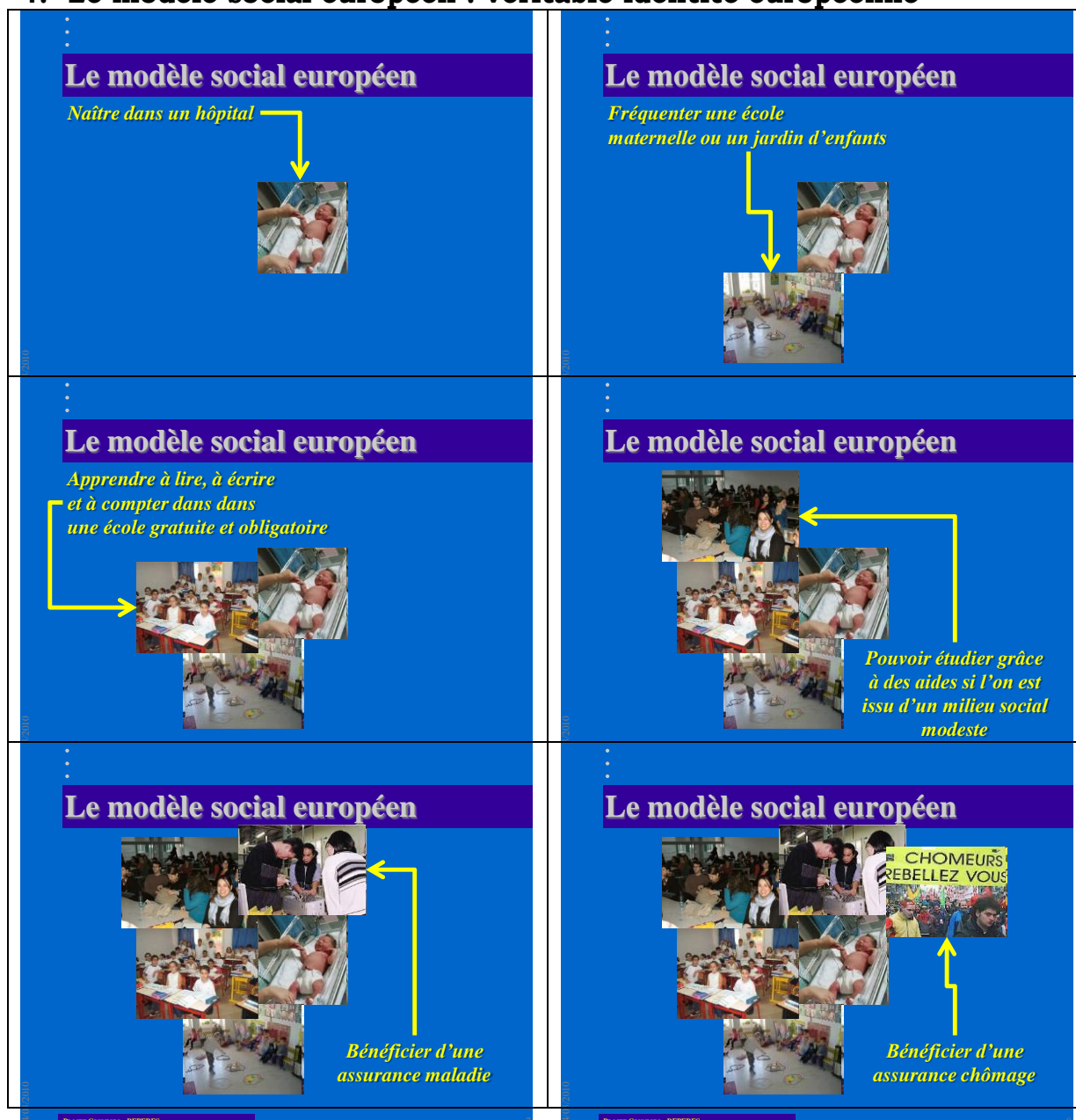
Il apparaît que le transfert vers le niveau européen, comme vers le niveau infranational, est un moyen pour le patronat allemand de se délester des contraintes de la négociation nationale telles qu'elles ont été fixées dans une phase antérieure du rapport de forces entre patronat et salariés durant laquelle l'intégration dans la compétition mondiale ne fonctionnait pas encore comme levier anti-salarial.

Plus encore, l'intégration européenne se faisant de plus en plus par la mise en concurrence des systèmes institutionnels (notamment fiscaux), c'est l'idée même d'une autonomie de la concertation nationale qui est remise en question par la dérégulation compétitive.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ



4.- Le modèle social européen : véritable identité européenne



Le modèle social européen

Bénéficiaire d'une pension de retraite

Le modèle social européen

Être pris en charge pour la dépendance

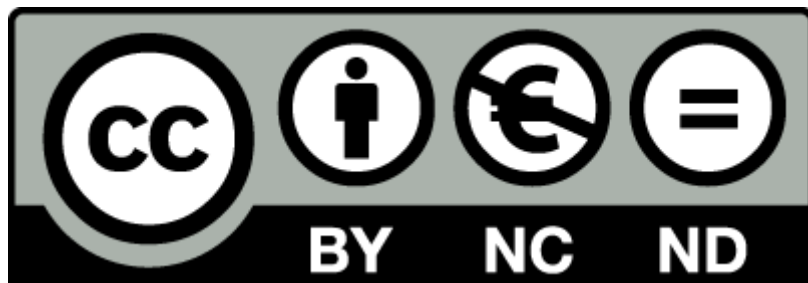
PROJET GRUSONIC - REPERES

BIBLIOGRAPHIE :

1. Albert Kalaydjian et Hugues Portelli (eds), Les démocrates-chrétiens et l'économie sociale de marché, Economica, 1998
2. Michel Foucault, Naissance de la biopolitique, Hautes études, Gallimard, seuil, 2004 (Il s'agit des cours donnés au Collège de France en 1978-1979. Ils portent sur le néolibéralisme allemand et notamment sur les fondateurs de l'économie sociale de marché).
3. Alberto Alesina et Francesco Giavazzi, The future of Europe, Reform or Decline (Le futur de l'Europe, réforme ou déclin), MIT Press, 2006
4. Albert M. : « Une nouvelle économie sociale de marché : quels modèles d'entreprise pour un développement
5. durable ?, Futuribles, analyse et prospective, n° 287, juin 2003.
6. « L'économie sociale et solidaire : un projet politique », Dossier Mouvements, n° 19, janvier-février 2002.
7. « L'économie sociale face au XXIe siècle », Secrétariat d'État à l'économie solidaire, délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (pour le comité consultatif de l'économie sociale), Paris, La documentation Française, 2001.
8. Lipietz A. : « Pour le tiers secteur : l'économie sociale et solidaire : pourquoi, comment », Paris, La Découverte, 2001.
9. Demoustier D. : « L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement », Syros, 2001.
10. Fourel C. : « La nouvelle économie sociale », Syros, Alternatives Economiques, 2001.
11. Roger Guesnerie, L'économie de marché, Le pommier, 2006.
12. Michel Lafitte, développement durable et économie de marché, 2007,
13. François Denord, néo-libéralisme et « économie sociale de marché » : les origines intellectuelles de la politique européenne de la concurrence (1930-1950), Histoire, économie & société, Armand Colin, 2-2009



CONDITIONS D'UTILISATION :



L'enseignement, c'est d'abord le partage des connaissances, la transmission et l'échange de savoirs. La présente présentation peut être utilisée librement dans le cadre de formations scolaires et extra-scolaires non lucratives. Pensez libre et citez la source !

Avertissement : ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Ce document reflète uniquement les opinions de l'auteur. Les partenaires et la Commission ne sauraient être tenus responsables de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.



REPERES



PARTENARIAT ÉDUCATIF GRUNDTVIG 2009-2011

Avec le concours des Agences nationales :

